

AFRIQUES EN LUTTE !



AFRIQUES EN LUTTE !

Bulletin d'information
du groupe de travail
« Afriques » du NPA.



n°2 - juin 2009

Nouvelle formule

NPA

Prix libre

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Édito

LAMPEDUSA : Une prison pour migrant-e-s

Lampedusa : 25 km², à 110 km au sud de la Sicile et 70 km de la Tunisie, 5000 habitant-e-s, une militarisation extrême. Cette porte de l'Europe voit approcher de ses côtes des bateaux de migrants en provenance de Libye pour la plupart, chassés de leur pays d'origine par les conflits ou la misère. Les politiques européennes de contrôle de l'immigration de plus en plus drastiques les contraignent à emprunter des chemins de plus en plus longs et dangereux : beaucoup d'entre eux périssent en mer. On avance le nombre de 300 cadavres repêchés, mais impossible de chiffrer avec exactitude les décès en mer. C'est dans ce terrible contexte que s'inscrit le procès des « pêcheurs solidaires », coupables en 2007, d'avoir sauvé de la noyade des migrants en détresse. Le jugement devrait intervenir en juillet. [Voir article p. 9-10] Les « interceptions » sont pratiquées par la mission Frontex, à laquelle participe la France, résultat des accords bilatéraux entre les deux rives de la Méditerranée. En effet, les aides de l'UE au développement sont conditionnées à la gestion des flux migratoires des pays du Sud.

Le nouveau statut du camp aggrave les conditions d'accueil: l'effectif a triplé (jusqu'à 1800 détenus) depuis la décision des autorités italiennes, fin 2008, de faire de cette zone de transit un CIE, Centre d'identification et d'expulsion. Elles retiennent alors sur l'île les migrants qui ont bravé la mort pour traverser la Méditerranée. Les conditions de rétention y deviennent monstrueuses, encore plus dégradantes et humiliantes : saleté, froid, surpopulation (certains dorment à même le sol, dans des cages d'escaliers), pathologies diverses, pas d'accès aux soins, ni d'assistance juridique, pas d'avocat sur l'île, pas d'information sur les possibilités de recours, un manquement flagrant aux procédures en matière de droit d'asile. Les droits internationaux élémentaires sont bafoués depuis que l'objectif avoué du gouvernement italien est d'expulser directement les migrants. Pour parfaire l'abjection, un décret-loi du 23 février tente de prolonger de 2 à 6 mois le délai de détention, dans la droite ligne de la directive européenne « Retour ». Le Parlement ayant finalement refusé d'adopter la loi, 1000 clandestins ont été libérés. 18 février 2009: émeutes, incendie, tentatives de suicide éclatent à l'intérieur du centre en protestation contre le rapatriement imminent de 107 clandestins du centre vers la Tunisie. La population locale a exprimé sa colère contre la décision de transformation du statut du camp. Off, la préfète confie que la situation sur l'île est « anormale ».

Les liaisons dangereuses entre les régimes italien et tunisien donnent lieu à des accords de coopération renforcée, et cette collusion permet de procéder en parfaite illégalité à des éloignements massifs, sans examen des situations individuelles. Rappelons que la majorité des détenus de Lampedusa sont tunisiens et que, parmi eux figurent des membres des familles d'inculpés lors de la répression féroce de la révolte des mines, dans la région sinistrée du bassin minier de Gafsa. Ainsi, de nombreux Tunisiens, malgré les persécutions annoncées dans leur pays, craignent de solliciter l'asile par peur de représailles sur leur famille. D'autant que le raffinement de la législation tunisienne a créé un « délit de sortie du territoire », passible de 2 à 6 ans de prison, et applicable à toute personne étant sortie ou ayant même tenté de sortir illégalement du pays.

L'approche européenne xénophobe du tout sécuritaire est à combattre, d'autant plus que cette gestion flexible et sélective des flux migratoires se double d'accords de sous-traitance des migrations avec des pays comme la Libye ou la Tunisie. Seule une puissante mobilisation internationale des défenseurs des droits de l'homme, en Europe et tout autour de la Méditerranée peut obtenir la fermeture du centre, la libération et la régularisation des retenus.

Gisèle F.

S
O
M
M
A
I
R
E

<ul style="list-style-type: none"> • En bref • Nouvelles du continent Côte d'Ivoire en guerre - Pirates en Somalie Djibouti : Importance stratégique • Françafrique Guinée : Retour de la Françafrique ? Tchad : La France soutient la guerre. Madagascar : Réalpolitik française ? • Événement Le roi Zuma et les élections sud-africaines • Actualités internationales LKP en Guadeloupe : Maintenir la pression Lampedusa : Délit d'assistance 	<ul style="list-style-type: none"> • Débat Réponse à l'article sur Mayotte • Campagnes - mobilisations Niger : Areva joue les prolongations. Collectif sur les élections en Afrique • Entretien Fusion des partis sankaristes au Burkina • Histoire-Mémoires Napoléon, Delgrès et l'esclavage • A lire « Afrique, année zéro. Du bruit à la parole. » « Ces Noirs qui ont fait la France. » • Agenda
--	---

Voyage en barbouzerie

Lors de son voyage officiel en Côte d'Ivoire, le secrétaire d'Etat à la coopération, Alain Joyandet, s'est félicité d'avoir obtenu la libération du journaliste Jean-Paul Ney, incarcéré à Abidjan depuis son implication dans une mystérieuse tentative de coup d'Etat en décembre 2008. Cette libération faisait également suite à la diffusion d'une très intéressante enquête de l'agence CAPA, Manipulations sous haute tension, diffusée le 22 avril sur la chaîne Planète. S'il n'a pas réussi à identifier les commanditaires du putsch, et si bien des aspects restent obscurs, le réalisateur, J.-P. Billault, explique au journal Télérama : « La seule certitude dans cette affaire, c'est que des Français, au plus haut niveau, savaient ce qui se tramait. [...] Pendant l'investigation, nous avons eu la confirmation du fait que Jean-François Cazé [l'organisateur du putsch] était en contact avec un haut responsable du renseignement français, qui a accepté de le rencontrer à plusieurs reprises. Et comme ce même Cazé, à l'époque, racontait déjà qu'il préparait un coup d'Etat, on se demande forcément pourquoi la France n'a pas tiré la sonnette d'alarme ! » Coïncidence, le jour même de la diffusion du documentaire, Alain Juillet, ex-responsable de la DGSE et personnage important des réseaux chiraquiens, identifié par J.-P. Ney comme l'un des interlocuteurs de Cazé, quittait son poste de haut responsable en charge de l'intelligence économique...

Le feuilleton « Business et dictature »

A l'occasion de la visite, le 24 avril dernier, du Premier Ministre français en Tunisie, on a eu droit au chapelet d'obscurités politiques désormais habituel : « la démocratisation est un processus continu », a déclaré F. Fillon, qui a souligné les efforts de Ben Ali en ce domaine, validant par avance la tenue du prochain scrutin présidentiel verrouillé. Les victimes de la répression dans le bassin minier de Gafsa, les journalistes, les militants et leur famille (dont notre camarade Lumumba Mohsni) victimes de harcèlement permanent, pèsent peu de chose au regard des intérêts des 1200 entreprises françaises implantées en Tunisie. Fillon s'est donc « félicité de l'intention de la Tunisie de commander 16 rames de tramway au Français Alstom de 65 millions d'euros » et a affirmé que « la France a une attitude bien connue : nous ne donnons pas de leçon ». Du moins quand ça l'arrange...



La France vote pour la torture

Le 30 avril, la France, par la voix de son ambassadeur Jean-Maurice Ripert, s'est opposée à ce que le Conseil de sécurité de l'ONU élargisse le mandat du contingent des casques bleus au Sahara occidental (mission MINURSO) à la surveillance des droits de l'homme dans le Sahara occidental sous occupation marocaine. « S'il n'y a pas aujourd'hui de solution politique ou de référendum au Sahara, c'est principalement à cause de la France », a déclaré le représentant du Front Polisario, qui demandait l'inclusion de la question des droits de l'homme dans le mandat onusien. Il ne faisait pourtant en cela que reprendre les conclusions d'une délégation du Parlement européen qui s'était alarmé, mi-mars, de la situation qui prévalait au Sahara occidental, et les demandes de l'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch qui venait de publier un rapport accablant pour le Maroc. Mais Sarkozy n'allait pas se

fâcher avec Mohamed VI pour si peu...

La France vote pour le trafic de bois

Selon la commission européenne, le commerce de bois illégal représente 20% des importations de bois en Europe. On sait que le trafic de bois accroît la déforestation, contribue au développement du crime organisé, alimente des guerres civiles et constitue un manque à gagner important pour le budget des pays exportateurs. Selon l'ONG WWF, en France, première importatrice européenne de bois exotique et 6e importatrice mondiale de produits forestiers, la proportion de bois illégal atteindrait 39% des importations. Le 22 avril dernier, les députés européens ont adopté une réglementation plus stricte concernant les importations illégales de bois, qui ne garantit pas pour autant une traçabilité complète (on peut brouiller les cartes par des réexportations via certains pays). Plusieurs associations ont eu la surprise de constater, dans une note confidentielle qu'elles ont pu se procurer, que les services du Premier Ministre français demandaient aux parlementaires français de voter contre cette traçabilité. Plusieurs entreprises françaises, à commencer par les filiales de Rougier et Bolloré, sont des spécialistes des condamnations à répétition, ce qui ne les empêche pas de bénéficier de l'aide de la coopération française (AFD)...

Enfin !

Pour la première fois, un tribunal français, celui de Mamoudzou à Mayotte, a décidé le maintien en détention pour génocide d'un Rwandais génocidaire présumé, Pascal Simbikangwa. « Le procureur, Monsieur Brisset-Foucault (...) a manifesté un intérêt tout particulier pour cette affaire, et ce dès le début. C'est la preuve que lorsque des magistrats s'investissent dans un dossier lié au génocide des Tutsi les choses peuvent avancer. Nous en viendrons presque à regretter que cette affaire soit un jour transféré à Paris comme cela se fait systématiquement depuis l'ordonnance du 13 septembre 2001. Est-ce vraiment "dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice"? Quand on voit l'inertie de la justice métropolitaine dans les affaires liées au génocide des Tutsi perpétré au Rwanda en 1994, on peut en douter », a déclaré le CPCR (Collectif des parties civiles pour le Rwanda <http://www.collectifpartiescivilesrwanda.fr/> www.collectifpartiescivilesrwanda.fr/). Pour la première fois également, un génocidaire a été condamné au Canada, jusque-là terre d'impunité.

Et de deux

Après le Togo, la France, à l'occasion du voyage de Fillon en Afrique, vient de signer un nouvel accord de Défense « nouvelle formule » avec le Cameroun. Ces nouveaux accords sont censés illustrer que la page néocoloniale est tournée. Ainsi la France ne serait plus « obligée » d'intervenir en cas d'agression extérieure, selon Fillon. Mais ça n'a jamais été le véritable problème des accords de Défense, dont les clauses secrètes constituaient plutôt des assurances-vie pour dictateurs face aux contestations internes, en échange d'un droit de pillage pour les entreprises françaises. Fillon a également réitéré la promesse de transparence et de publication de ces accords (pour l'instant élaborés dans la plus totale opacité) : on jugera sur pièce, et surtout selon l'usage qui en sera fait. Reste que des dizaines d'accords militaires qui ne sont pas des accords de « Défense », comme au Tchad par exemple, sont également secrets et offrent d'autres formes de légitimation juridique à l'ingérence militaire française en Afrique. C'est ce type de « partenariat » que le même Fillon est ensuite allé proposer au Nigéria, confronté à la rébellion du Mend dans le delta du Niger. Il s'agit bien sûr de sécuriser les plates formes pétrolières de Total, qui réalise près de 15% de sa production africaine dans ce pays.

La Côte d'Ivoire en guerre

Le conflit ivoirien n'est pas seulement un conflit ivoiro-ivoirien mais bien un conflit régional. En effet, les conséquences de cette crise dépassent largement les frontières de la seule Côte d'Ivoire, d'abord à cause du pouvoir économique de ce pays dans la sous-région, ensuite parce que de nombreux « étrangers » de la sous-région (Burkina Faso, Mali, Sénégal...) y vivent depuis des lustres. Depuis le 19 septembre 2002, date de la tentative de prise de pouvoir par des rebelles, la Côte-d'Ivoire est coupée en deux. Le Nord est contrôlé par les Forces Nouvelles et le Sud par les Forces Loyalistes.

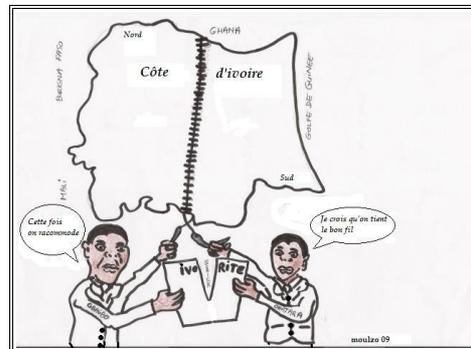
Dès l'indépendance en août 1960, le Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire, PDCI, et son leader, Félix Houphouët-Boigny, placent le pays sur les rails de la croissance en appliquant une politique donnant, certes, un rôle central à l'Etat mais aussi aux investissements privés et aux capitaux étrangers. Les transformations positives pour l'économie, la santé, ainsi que l'éducation sont alors spectaculaires et le niveau de vie des Ivoiriens s'en trouve fortement amélioré. D'environ 4 millions en 1960, la population augmente et atteint 12 millions d'habitants en 1980. Cette augmentation est certes due à l'amélioration des conditions de vie mais aussi à l'immigration. De nombreux Maliens, Burkinabé et Sénégalais s'installent dans le pays en quête d'une vie meilleure. Ils vont largement contribuer au développement de la Côte-d'Ivoire. D'ailleurs, Félix Houphouët-Boigny encourage ces migrations et la Côte d'Ivoire est reconnue dans la sous-région comme un pays ouvert, tolérant et chaleureux. Mais à partir de 1980, l'économie stagne à cause de la détérioration des termes de l'échange.

À la mort de Félix Houphouët-Boigny, Henry Konan Bédié du PDCI remporte les élections de 1995 mais celles-ci sont largement boycottées par l'opposition. Contrairement à son prédécesseur, Bédié commence à poser un concept nouveau, l'ivoirité, qui finit par gangrener tout le pays. Ce concept flou, mis au départ en exergue pour affirmer une identité ivoirienne reposant sur l'ethnicité, devint finalement un moyen d'empêcher le principal opposant Alassane Ouattara, du Rassemblement des Républicains de Côte-d'Ivoire (RDR) d'accéder à la présidence en mettant en doute sa nationalité ivoirienne. Notons seulement que Ouattara a été le Premier Ministre de Félix Houphouët-Boigny. Konan Bédié est renversé en 1999 par des soldats mécontents qui placent à leur tête le général Robert Gueï qui tente de s'imposer par la force aux élections d'octobre 2000 mais est contraint de reculer à cause des manifestations de rue.

La cour suprême déclare alors Laurent Gbagbo, leader du principal parti d'opposition le Front Populaire Ivoirien (FPI), président de la République. Ce dernier, socialiste, décide pourtant de renouer avec le vieux concept d'ivoirité et tient un langage double et assez trouble. Il met cependant en place un gouvernement d'union nationale.

Le 19 septembre 2002 marque une nouvelle étape dans le conflit. Des militaires partis du Burkina Faso s'emparent de plusieurs villes du Nord (Bouaké et Khorogho) mais sont mis en échec à Abidjan. Et depuis, malgré plusieurs tentatives de médiation africaines et française, c'est le statut quo, chaque camp gardant ses positions. Le principal leader des forces nouvelles (qui contrôlent plus de 50% du territoire), Guillaume Soro, est alors nommé Premier Ministre après les accords de Ouagadougou.

Au Burkina Faso, le pouvoir en place profite de la situation pour créer une union nationale autour du président burkinabé Blaise Compaoré, arrivé lui-même au pouvoir par un coup d'Etat militaire, le 15 octobre 1987. Son règne est aujourd'hui troublé par l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, dont le pouvoir n'arrive pas à se défaire. Ainsi, l'instrumentalisation du conflit ivoirien par le régime de Compaoré est un véritable « coup politique » et prouve que ce dernier est un fin politicien. Soutenu par la France, il a su tirer les ficelles comme un véritable marionnettiste pour rester au pouvoir depuis plus de 22 ans, devenant même un poids lourd de la sous-région, capable de déstabiliser les pays voisins. Le rôle du Burkina Faso dans les conflits libériens et ivoiriens est connu de tous, mais le bon élève du FMI et de la Banque mondiale a les reins solides. Tant que l'économie va, tout va... même si on est plutôt proche d'un « Etat voyou ».



La Côte-d'Ivoire doit sortir de la crise qu'elle traverse, c'est nécessaire. Ce pays a su pendant de nombreuses années accueillir ses voisins à bras ouverts. Comment en quelques années a-t-elle pu changer à ce point ? Un proverbe africain dit que le bois a beau séjourner dans l'eau, cela n'en fait pas un crocodile. Espérons seulement que le bois ivoirien noyé dans la mare politicienne retrouve sa véritable nature et ne devienne jamais un crocodile. Espérons que la Côte-d'Ivoire retrouve sa véritable nature, celle d'un

peuple de tolérance, d'ouverture et celle d'un peuple de travailleurs.

Moulzo

Etre pirate en Somalie : une alternative à l'oubli

Questions : l'état avancé de délabrement de la Somalie ne serait-il pas la conséquence d'une certaine forme de non-conformité avec le modèle occidental ? Les méchants pirates somaliens qui sèment la terreur et menacent une des artères vitales du commerce mondial dans le golf d'Aden, ne représenteraient-ils pas une compensation au pillage de leurs ressources, à l'abandon de la communauté internationale, à la seule logique de répression violente et intéressée du reste du monde ? Quand et comment les puissances industrielles vont-elles comprendre que la solution manichéenne consistant soit à distribuer du riz, soit à intervenir militairement, ou par le biais de l'ingérence dans un pays souverain, est vouée à l'échec ou plus encore à la destruction pure et simple de l'Etat concerné (Irak, Afghanistan, Pakistan, Somalie...) ? Car, bien sûr, les politiques

bien connues de pompiers et de lutte contre le crime font florès dans ces régions dévastées du monde...

Après la chute du dictateur Siad Barre en 1991, l'ONU multiplie les opérations humanitaires en Somalie où la première intervention au nom du droit international d'ingérence humanitaire est menée. De 1992 à 1995, toutes les tentatives « humanitaires » tournent au fiasco et sont incapables de normaliser la situation. Pendant une décennie, l'Occident ignore cette zone du globe et le pays, majoritairement musulman, livré au chaos impliquant des clans régionaux et aux mains de « seigneurs de la guerre », assiste à un renouveau islamique. C'est ainsi qu'en juin 2006, des affrontements entre l'ARPCT (Alliance pour la Restauration de la Paix et Contre le Terrorisme) et les

Le grand arbre de la Françafrique refléurit-il en Guinée ?

Le « non » à la colonisation française, exprimé en 1958 face au général de Gaulle par le peuple révolutionnaire de Guinée a entraîné une « punition » systématique de ce pays par la France. Cette dernière a, en fait, « saboté » l'économie de la jeune Guinée indépendante en enlevant toutes les technologies qu'elle pouvait emporter au moment de son départ. Aujourd'hui, connaissant l'immensité des richesses du sol et du sous-sol guinéens, la France ne voudrait pas rater l'occasion de faire son « come-back ». Ce qu'elle ne contrôlait pas lors des deux régimes précédents (sous Sékou Touré, de l'indépendance en 1958 jusqu'à sa mort en 1984, puis sous Lansana Conté de 1984 jusqu'à fin 2008), le nouveau régime militaire actuellement en place l'offrira-t-il ?

Le secrétaire d'Etat français à la Coopération, Alain Joyandet, a effectué une visite en Guinée début janvier 2009, peu de temps après la prise du pouvoir par des militaires sous la direction de Moussa Dadis Camara, le 23 décembre 2008. Le ministre français s'est permis de dire ce que le junte devait faire pour que la France coopère avec elle, à savoir nommer un gouvernement civil et, ensuite, organiser des élections. Pourtant, avant son arrivée sur le sol guinéen, un Premier Ministre civil (nommé par les militaires du Conseil national pour la démocratie et le développement CNDD) se trouvait déjà à la tête du gouvernement. Le président militaire, Moussa Dadis Camara, avait déjà annoncé publiquement que des élections seraient organisées, une promesse qu'il avait fait aux partis politiques, syndicats et organisations de la société civile. Comme s'il s'agissait de se donner un prétexte pour entrer dans le « jeu » guinéen, la France, par la voix de Joyandet, s'est dépêchée de promettre rapidement son aide pour la mise en place des élections. Paris n'accusera aucun retard pour tenter de tirer profit du changement intervenu en Guinée. Alain Joyandet s'est attelé à cette tâche en annonçant que Paris aidera financièrement la commission chargée d'organiser les élections, et enverra un juriste pour « rafraîchir » la Constitution guinéenne. Ces paroles ont enflammé le cœur de nombreux intellectuels guinéens : le ministre français faisait comme s'il n'existait pas de juristes de valeur en Guinée ! Combien de juristes guinéens ont enseigné dans des universités et facultés de droit, en France même ? Telle était la question soulevée par ces Guinéens, sur un ton de révolte, dès qu'ils ont appris la nouvelle dans les journaux.

Par ailleurs, comment qualifier ce « rafraîchissement » annoncé de la Constitution par la France, si on se réfère aux cas récents de la république du Togo et de la Côte-d'Ivoire ? Dans le premier cas, la France a soutenu pendant plus de quatre décennies, et soutient toujours un régime dictatorial détenu par un seul clan familial, qu'elle a aidé à élaborer ses textes juridiques et dont elle couvre les mascarades électorales. Dans le second cas, elle a promis de contribuer à la tenue d'élections, l'entreprise française Sagem – qui se fait bien évidemment

rémunérer ses services par les contribuables ivoiriens – ayant procédé à la mise en place de nouveaux documents d'identité et d'un nouveau registre d'électeurs. Or, les élections promises ne se profilent toujours pas à l'horizon en Côte-d'Ivoire. Ce n'est pas le cas de la république de Guinée, où le pouvoir en place a publiquement annoncé la tenue d'élections législatives, le 11 octobre, de l'élection présidentielle, le 13 décembre. L'actuel président militaire, Moussa Dadis Camara, a suivi en cela une feuille de route qu'avaient élaborée des partis politiques d'opposition et des associations représentant la « société civile ».

La France aimerait bien tirer son épingle du jeu, en profitant notamment de la renégociation – annoncée par le régime – des contrats miniers. Alors que jusqu'ici, les richesses de la Guinée (notamment la bauxite) étaient plutôt exploitées par des intérêts nord-américains ou russes, la France espère sortir grande gagnante d'un éventuel changement de cocontractants. En attendant, le peuple guinéen aimerait surtout que la France revienne sur les conditions humiliantes et extrêmement draconiennes d'accueil et d'attribution des visas. [Voir encadré ci-dessous]



Alain Joyandet et Dadis Camara

Touré et Berthold

Témoignages de Guinéens sur les conditions d'accueil à l'ambassade de France, recueillis par Guinée News

« Normalement devant l'ambassade de France, au lieu de laisser les gens au dehors, sous le soleil et même pendant la saison des pluies, il faudrait aménager un lieu où recevoir les gens pour que chacun soit à l'aise. Pour ne pas qu'il y ait un attroupement au dehors. Parce que cela met les gens à nue. Même si tu ne veux pas que les gens sachent que tu cherches un visa, ils s'en rendent compte parce que tu peux faire une semaine, deux semaines tant que tu n'as pas le visa, tout le monde te voit et sait que tu es là pour un visa. C'est embêtant, ce n'est pas honorable du tout. »

Aissatou Fougoumba Diallo, enseignante

« C'est affreux de voir les Africains venir s'attrouper devant l'ambassade de France. Si vous voyez ce qui s'est passé dans les temps, vraiment ce n'est pas normal. Mais maintenant qu'ils n'ont plus besoin de nous c'est comme cela qu'ils nous traitent. Sinon refuser aux Africains de partir voir l'Europe alors que nous ici, on a toujours les bras ouverts pour eux pour les accueillir. Ce n'est pas du tout normal que les gens soient là dehors sous un soleil accablant. »

Ibrahim Diallo, étudiant à l'université Gamal-Abdel-Nasser de Conakry

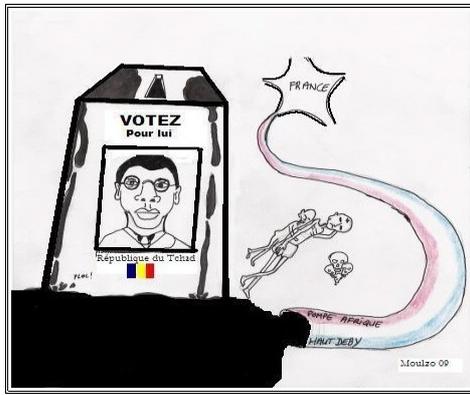
TCHAD : La France soutient la guerre.

Un peu plus d'un an après l'offensive d'une coalition des rebelles jusqu'au cœur de la capitale tchadienne, repoussée in extrémis grâce au soutien militaire français, une nouvelle Union des Forces de Résistance (UFR) dirigée par Timan Erdimi, neveu et ancien proche de Déby, a lancé une

nouvelle offensive contre le régime tchadien. Les combats qui se sont déroulés à l'est du pays se sont soldés par une nouvelle défaite de la rébellion. A nouveau, les forces tchadiennes ont bénéficié du soutien logistique, sanitaire et du renseignement aérien de l'armée française, même si cette dernière n'a pas eu

besoin d'intervenir directement, cette fois. A nouveau, le conflit a confirmé l'utilisation massive, par les deux camps, de combattants mineurs, souvent recrutés de force dans les camps de déplacés ou de réfugiés.

Cette situation illustre aussi l'échec total de la force européenne Eufor, déployée à l'initiative de la France, au regard de ses objectifs affichés de pacification, visant à permettre le retour des déplacés. La collaboration internationale avec le régime tchadien, exigée par la mise en place de l'Eufor, a en revanche profité à ce dernier, qui a pu continuer à dilapider les ressources pétrolières dans une course aux armements (notamment français) sans crainte d'être stigmatisé ou soumis à des pressions pour accepter une



politique » n'est donc pas près de se refermer.

Robin Guébois

MADAGASCAR : Realpolitik françafricaine ?

Visiblement, après le coup d'État du 17 mars 2009 de Rajoelina et des soldats mutins (anciens membres revanchards de la garde présidentielle de l'« amiral rouge » Ratsiraka en 2002), la Françafricaine tâtonne et tergiverse beaucoup, confrontée au maelström malgache. Ses rétropédalages tiennent en fait compte de la remontée relative du sentiment anticolonialiste, mais aussi de la conscience des difficultés objectives, en cas d'emballement de la situation, à évacuer la plus forte communauté d'expatriés et de binationaux (23 000 personnes) du pré carré. Ajouter à cela que l'Afrique du Sud et la SADC (Communauté d'Afrique australe) restent très cohérentes et motivées dans leur dénonciation du coup d'État et donc dans leur volonté de contrer l'influence française dans les médiations internationales engagées.

Mais on commence à comprendre un peu le quid de l'odeur de pétrole que traînaient le coup d'Etat de Rajoelina et l'implication de la France. Vus au JORF n°303 du 30 décembre 2008, deux arrêtés du ministre d'Etat, Borloo (Écologie, etc.), en date du 22 décembre 2008 accordent à différentes sociétés des permis de recherches respectivement dits « permis de Juan de Nova Est » (au profit de Nighthawk Energy Plc, Jupiter Petroleum Juan de Nova Ltd et Osceola Hydrocarbons Ltd, conjointes et solidaires) et « permis de Juan de Nova maritime profond » (au profit de Marex Petroleum Corporation et Roc Oil Company Ltd, conjointes et solidaires). Ces permis portent sur les fonds marins de la zone économique exclusive (ZEE) française au large des côtes de l'île de Juan de Nova, respectivement sur 9 010 km² et 52 990 km². Dans la donne actuelle, cet espace maritime de Juan de Nova est partagé en trois ZEE : mozambicaine, française et malgache. Des entreprises chinoises qui lorgnaient sur la ZEE malgache avaient nettement – au détriment de Total – la faveur de Ravalomanana avant sa chute. Juan de Nova fait partie des îles éparpillées sur lesquelles Madagascar réclame, contre la France, une souveraineté pleine depuis plusieurs décennies.

Le 26 mai, de l'Afrique du Sud où il est en exil, Ravalomanana a désigné la France comme le commanditaire du coup d'Etat qui l'a renversé : il l'a accusé de vouloir coloniser à nouveau Madagascar et de « vouloir apporter une guerre tribale » dans la Grande Ile. Cette gesticulation anti-française de Ravalomanana est de bonne guerre mais, visiblement, constitue une surenchère

pour rassurer une base qui pourrait se disloquer suite à un refus, au nom du réalisme, des alliés de la SADC de diligenter des forces armées pour le rétablir au pouvoir.

Selon *La Lettre de l'Océan Indien* (du 23 mai 2009), le récent voyage à Tripoli du président de la Haute Autorité de transition (HAT), Rajoelina, pour tenter de se faire reconnaître par le « guide » libyen, président en exercice de l'Union Africaine, a pu bénéficier des bons offices de l'Elysée. Son conseiller spécial, le Franco-Malgache Patrick Leloup, qui l'avait accompagné à Tripoli a été débriefé par Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée. Drivé par l'avocat Robert Bourgi, un des missi dominici du palais sur l'Afrique, Leloup est bien en cour parmi les fractions de l'actuel pouvoir de fait d'Antananarivo (barons ratsirakistes, commission sécurité et défense de la HAT, etc.). Mais, plus tôt, le compte-rendu de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale du 6 mai 2009 nous apprend que la France, par la voix du directeur Afrique et Océan Indien du ministère des Affaires étrangères et européennes, a conseillé à Rajoelina – « que nous avons aidé face à des partenaires hostiles » (sic !) – de ne pas se présenter (pour tirer son épingle du jeu) à la future présidentielle... Sous-entendu : au profit d'un troisième larron comme Rajaonarivelo, dernier Premier Ministre de Ratsiraka mais qui a, plus qu'avant, des intérêts tactiques partagés avec Ravalomanana, même si ce dernier – durant son règne – l'a fait condamner pour délits financiers... Reste à savoir si certains soutiens de Rajoelina vont accepter que celui-ci soit réduit ainsi à un simple marchepied.

Enfin, les protagonistes de cette crise et leurs parrains, dont la Françafricaine pour certains, sont contrariés par l'engagement à contre-courant des surenchères politiciennes de la société civile organisée. Regroupant la grande majorité des plateformes et réseaux syndicaux et citoyens, le CCOC (Collectif des citoyens et des organisations citoyennes), par exemple, pousse depuis sa création, en mars dernier, et dans une démarche de « neutralité engagée » à une sortie de crise négociée, consensuelle et inclusive « qui préserve l'intérêt de la population ». Wait and see !

Pierre Sidy



Rajoelina et Kadhafi

Défilé françafricain aux obsèques d'Omar Bongo

Communiqué du NPA

Mardi 16 juin, deux présidents français se sont rendus aux obsèques d'Omar Bongo, le chef de l'Etat gabonais décédé à l'âge de 73 ans, après 42 ans passés au pouvoir. Nicolas Sarkozy et Jacques Chirac ont assisté aux funérailles d'un dictateur qui a régné quasiment sans partage sur son pays. Très peu peuplé mais riche en pétrole, en uranium, en manganèse et en fer, le Gabon aurait pu offrir des conditions de vie confortables à toute sa population. Au lieu de quoi le pays se classe parmi les moins développés au monde. Les infrastructures, le système d'éducation, de santé se trouvent en piteux état. A tel point que les plus riches, comme a dû le faire le président Bongo lui-même, sont obligés d'aller se faire soigner à l'étranger. La rente pétrolière n'aura servi qu'à enrichir des intérêts privés, dans l'oligarchie gabonaise, mais aussi et surtout en France. De la multinationale Total (anciennement Elf) au groupe Bolloré, en passant par les caisses de la plupart des grands partis politiques français, tout l'affreux petit monde de la Françafrrique a « mangé » et profité allègrement de cette manne. Omar Bongo aura ainsi financé, entre autres, les campagnes électorales de Jacques Chirac, en 1981 et en 1995. Et c'est à lui, en premier, que Nicolas Sarkozy aura téléphoné au soir de son élection en 2007. Malgré la mort d'un de ses plus anciens piliers, le système néocolonial et mafieux de la Françafrrique va poursuivre son œuvre funeste. Le NPA continuera quant à lui à combattre ce système inique et à soutenir les peuples en lutte pour leur complète libération.



Le roi Zuma et les élections sud-africaines

Au cours du week-end qui a précédé le vote du 22 avril en Afrique du Sud, le parti au pouvoir, l'African National Congress (ANC) a tenu un meeting à Johannesburg. Ce meeting devait marquer la fin de la campagne pour l'élection de Jacob Zuma à la présidence. L'un des espaces les plus vastes consacrés aux meetings politiques est, dans la plus grande ville d'Afrique du Sud, Ellis Park. Pourtant la dimension du rassemblement causa un choc. Le public était si important, débordant du parc dans les rues adjacentes, qu'un autre meeting simultané dut être immédiatement organisé pour la foule des partisans et des électeurs de Zuma. Le jour de l'élection, les queues s'allongeaient devant les bureaux de vote dans tout le pays. Des foules de partisans jeunes et de militants dansaient ('toytoyed'), scandant la devise de Zuma, et son chant de lutte, 'Lethu Mshini Wami' ('Apportez-moi ma mitraillette'), un slogan du pouvoir de Zuma et un symbole de la révolte dans l'ANC. Zuma devait remporter une victoire électorale impressionnante, le Congrès National Africain totalisant 65,9 % des voix.

signé des contrats portant sur 4,8 milliards de dollars.

Pourtant Zuma a recueilli un soutien massif des Sud-Africains pauvres et des Noirs. Sa base électorale comportait la puissante fédération syndicale COSATU – qui a mené les luttes de la classe ouvrière contre l'apartheid – et le très influent Parti Communiste sud-africain (SACP). Ces organisations, avec l'ANC, forment l'Alliance tripartite controversée qui gouverne l'Afrique du Sud depuis 1994. La victoire de Zuma devrait, temporairement du moins, renforcer cette alliance. Dans un pays porteur d'une fracture raciale, le soutien dont Zuma bénéficie dans le pays suit la ligne de partage de la couleur de peau. Ainsi, on pouvait entendre les blancs sud-africains se lamenter : l'élection de Zuma symboliserait la descente du pays dans le marécage continental de « corruption » et de « mauvaise gouvernance ». L'Alliance Démocratique d'Afrique du



Jacob Zuma

Sud, un parti constitué d'anciens partisans de l'apartheid, s'est tournée vers ce public. Le magazine international, The Economist, s'est joint à la cacophonie des clichés, notamment avec son titre du 16 avril, « Le prochain homme fort de l'Afrique ». Mais les pauvres d'Afrique du Sud ont vu Zuma tenir ses promesses en matière de logement, d'emploi et d'espoir, là où le précédent gouvernement, de Thabo Mbeki, avait poursuivi un programme résolument néo-libéral qui avait fait voler en éclats les promesses de libération. Ainsi, le vote Zuma était une réponse de colère aux vieux privilèges. Comment pouvons-nous comprendre l'énigme Zuma?

Un « drôle » de président...

Zuma est un personnage extrêmement ambigu. Détesté par beaucoup, il a été, ces dernières années, le politicien sud-africain le plus controversé. Accusé, puis acquitté, d'avoir violé une jeune femme atteinte du sida – il provoqua la consternation générale lorsqu'il déclara avoir pris une douche après le prétendu viol pour éviter l'infection. Quelques jours avant l'élection présidentielle, il était également acquitté des charges de « corruption » liées à ses rapports avec l'homme d'affaires condamné Shabir Shaik, et des chocs en retour de l'accord de 1999 avec des fabricants d'armes européens. La société française Thalès/Thint était un acteur important du scandale. Le gouvernement sud-africain dirigé par l'ANC avait

Radicalisation

Il existe des facteurs centraux. D'abord, il y a eu, en 2006, près de 6000 protestations dans les townships de toute l'Afrique du Sud. Il s'agissait essentiellement de révoltes à base locale contre l'échec du gouvernement ANC à satisfaire la "livraison de services", la fourniture d'électricité, d'eau et d'hygiène dans les communautés pauvres du pays depuis 1994. Alors que la société sud-africaine, à de nombreux égards, ressemble à celle des Etats-Unis, avec des infrastructures développées, des systèmes routiers et des villes impressionnantes, elle est extrêmement pauvre. Le chiffre officiel du chômage était de 16% en 1995 et a grimpé à 31,2% en 2004, mais si on compte ceux qui ont renoncé à chercher du travail, le chiffre atteint aujourd'hui 42%. Ces révoltes, intervenant à une fréquence plus élevée que dans tout autre pays, étaient alors organisées par des militants du SACP et de l'ANC. La montée des mouvements sociaux, avec des organisations comme le Forum Anti-Privatisation, a émergé, en partie, comme une tentative de coordonner les luttes contre la politique de l'ANC de marchandisation à outrance et de privatisation des services de base.

Le second facteur important a été, en 2006, l'orientation de la lutte vers la classe ouvrière. Les mouvements sociaux et les révoltes communautaires étaient jusque-là dirigés par ceux qui étaient sur les marges du travail, survivant en vendant quelques légumes au coin des rues, des porte-manteaux à la sauvette ou des CD aux feux rouges. Les militants syndicaux étaient, à l'évidence, présents et actifs dans ces mouvements, mais ils n'en étaient pas l'élément dirigeant. Puis la classe ouvrière organisée est entrée en scène. En 2006, il y eut une grève puissante et spectaculaire des agents de sécurité – une industrie importante en Afrique du Sud, employant plus de 250 000 salariés – mais aussi des agents de nettoyage. Ces deux industries connaissent des conditions de travail et des niveaux de rémunération exécrables. Entre 2003 et 2006, le nombre de journées de travail perdues pour cause de grève est passé de 500 000 à 2,6 millions. Puis, en juin 2007, il y eut une extraordinaire grève générale du secteur public, la plus grande de l'histoire sud-africaine, selon de nombreux commentateurs. Elle devait durer quatre semaines, avec 11 millions de journées de grève. Des groupes de soutien furent constitués, avec des piquets militants gardant les lieux de travail et avec de plus en plus de slogans,



apparaissant lentement, qui critiquaient l'ANC. Mais il y avait un problème. La gauche sud-africaine, qui voyait le pivot de la lutte exclusivement dans les mouvements sociaux, n'a pas réussi à réagir. L'alliance de la COSATU avec le gouvernement a amené de nombreux militants de gauche à négliger le rôle de la classe ouvrière – certains prétendant même que les syndicats représentaient une "aristocratie du travail". Il n'y a pas eu de tentatives consistantes pour se tourner vers les luttes en cours dans les lieux de travail et vers les syndicats.

Le dernier événement important s'est produit en décembre 2007 à Polokwane – une métropole régionale au nord de Johannesburg – où l'ANC a tenu son 52e congrès annuel. Mbeki y a cédé la présidence de l'ANC à Zuma, ce qui représentait une révolte contre l'ancienne politique et exprimait la résistance, dans les révoltes des townships et dans les grèves, qui avait marqué l'Afrique du Sud depuis le début de la décennie. Zuma, malgré son passé de complice consentant du néolibéralisme de l'ANC, en vint à être considéré comme le champion des pauvres. Cette révolte dans l'ANC fut confirmée en septembre quand une révolution de palais éjecta le président en exercice, Mbeki. Pour mobiliser ses supporters, Zuma utilisa les slogans de la lutte nationaliste. Ses nouveaux et zélés camarades dans les syndicats parlaient avec enthousiasme d'un tournant, avec son élection, contraire à la politique de privatisation. Avec Zuma, il y aurait un véritable développement et il serait mis fin aux violentes inégalités.

Pourtant son comportement, depuis son élection, démontre la nature contradictoire de la politique et du soutien de Zuma. Le Financial Times du 10 mai a applaudi à la nomination par Zuma de William Gumede comme ministre des finances. La communauté des affaires s'est félicitée. 'Les marchés seront heureux', a déclaré John Cairns, un stratège de la Rand Merchant Bank. Mais Zuma a aussi nommé le dirigeant du SACP Blade Nzimande comme ministre de l'enseignement supérieur. Même si Zuma perpétue la politique à face de Janus de l'ANC inaugurée dans la lutte de libération, rien ne reste figé en Afrique du Sud. Les grèves et les protestations communautaires continuent à se propager dans tout le pays.

Leo Zeilig

En bref... En bref... En bref...

Madagascar. Dans la crise, grèves de salariés pour leurs droits

La crise politique qui prévaut depuis bientôt six mois et les restructurations d'entreprises induites par la mondialisation impactent sur les salariés malgaches par des discriminations et diverses mesures antisociales. Dans de nombreuses entreprises dirigées par des étrangers telles que la Jirama (distribution d'eau et d'électricité), Air Madagascar (compagnie aérienne), Hasyma (collecte et commercialisation de coton), Keangnam Entreprise Ltd [sous-traitant de la multinationale Sherrit pour la construction électrique et la raffinerie du projet d'Ambatovy (nickel)], Telma (Télécom Malagasy – téléphonie fixe et mobile) etc., les travailleurs défendent leurs droits, avantages et dignité. Ainsi, les 23 et 24 avril, les employés de Telma ont engagé contre leur direction qui a dénoncé la convention collective une grève pour protester contre le licenciement de 50 agents et l'externalisation d'une centaine de postes, ce qui a porté le nombre de personnel licencié à plus de 1140 soit plus de la moitié de l'effectif d'avant la privatisation. Autre exemple : depuis le 2 mai, les ouvriers de Keangnam Entreprise Ltd sont en grève contre leur direction pour réclamer un traitement équitable entre les ouvriers philippins et malgaches.

Kédovins de France

Après la répression violente des émeutes sociales dans la région minière de Kédougou au Sénégal, en décembre dernier, 19 personnes qui avaient été incarcérées ont finalement bénéficié de la grâce présidentielle. Les Kédovins de France ne baissent pas les bras pour autant et entament un travail de sensibilisation sur les méfaits écologiques et sociaux des entreprises minières dans la région de Kédougou. Leur blog : <http://kedovinsdefrance.over-blog.com/>

GADELOUPE : Maintenir la pression syndicale contre la répression coloniale

N'arrivant pas à faire reculer le mouvement populaire contre les pwofitasyon depuis 5 mois, l'Etat français, en complicité avec les principaux élus de Guadeloupe, utilise son appareil répressif contre la jeunesse, les travailleurs et le peuple guadeloupéen. C'est une avalanche d'enquêtes judiciaires, de procès et de calomnies qui s'abat sur les représentants syndicaux de l'UGTG, de la CTU et du LKP. Si cette répression coloniale reprend vigueur, c'est parce que les travailleurs et leurs syndicats ne capitulent pas devant les coups qui leur sont assénés de toutes parts et que le LKP continue d'obtenir satisfaction dans les négociations sur la plateforme de 146 points qui se poursuivent avec le soutien massif de la population. Et pour parvenir à ses fins ordurières, tous les prétextes sont bons. Par exemple, accuser le LKP d'avoir tenté un « coup d'Etat » le 7 mai dernier, lors de la réunion au conseil général, avec le gouverneur Gillot et son fidèle Toto Lurel (1) « obligés » de se réfugier au conseil régional devenu pour l'occasion le « palais présidentiel ». La Guadeloupe serait devenue indépendante sans que nous le sachions. Le même Lurel a d'ailleurs comparé l'entrée du LKP aux événements du 6 février 1934 quand les fascistes attaquèrent l'Assemblée nationale dans le but de renverser la IIIe République. Après avoir été comparés aux Tontons Makoute par Frédéric Lefebvre, le LKP est maintenant assimilé à ceux qui préféraient Hitler au Front Populaire. C'est ainsi que le même jour le palais de Guadeloupe fut protégé par 300 policiers. Le peuple guadeloupéen saura s'en souvenir.

Par ses comportements infamants, nos deux élus se sont discrédités vis-à-vis des Guadeloupéens. Ces deux mêmes s'étaient rendus à l'Élysée, au plus fort de la crise sociale, pour y faire allégeance à l'empereur de France et l'assurer de tout faire pour « calmer le jeu ». Mais ce n'est pas tout. Alors qu'une rencontre était prévue entre le LKP, les collectivités territoriales et le ministre Jégo, malgré les conditions drastiques imposées par son conseiller, elle est reportée sous un prétexte fallacieux : le secrétaire d'Etat aurait reçu un communiqué, signé Alex Lollia pour la CTU qui le traitait de « représentant de l'Etat colonial français ». Ceci aurait déplu à Monsieur Jégo qui, une fois de plus, fuyant ses responsabilités, évoque des dissidences internes au LKP. Jégo serait donc plus au fait de ce qui se passe au sein du Lyannaj que Domota lui-même. Un comble ! A quand Lollia, dissident et réfugié politique guadeloupéen en France ? Ceci est une manigance pour tenter de diviser, de discréditer le mouvement syndical guadeloupéen auprès du peuple. La même méthode est actuellement utilisée en France avec, pour le moment, un résultat dérisoire. Mais le gouvernement peut



compter, c'est sûr, sur les complicités locales de certains élus membres du Lyannaj Pou Pwofitasyon à-yo mêm (2) qui n'hésiteraient pas à vendre leur peuple pour un secrétariat d'Etat. Et pour cela, ils nous organisent des états généraux réunissant, paraît-il, des spécialistes guadeloupéens. A Basse-Terre, Man Michaux-Chevry (3) n'a pas hésité à rameuter son réseau associatif pour combler une salle vide. Et c'est la même chose dans d'autres communes. La vérité est que ces états généraux

bidonnés par le Sarko tropical show n'intéressent personne car tout est déjà bouclé en haut-lieu. Pour les Guadeloupéens, les seules bases de discussion acceptables se sont les accords Bino. Ce que le gouvernement colonial ne supporte pas, ulcéré de se faire tenir la dragée haute par un peuple qu'il pensait pouvoir tromper avec de la poudre aux yeux. Et bien non, cela ne marche plus. Le peuple guadeloupéen refuse la perfusion-assistance sociale à laquelle il est soumis depuis plusieurs décennies car il veut décider de son propre sort.

Demain, pour discréditer le mouvement, Jégo et sa bande de mandlo iront jusqu'à inventer des velléités indépendantistes du LKP aussi imaginaires que les dissidences internes au mouvement. Cette question n'est pas à l'ordre du jour en Guadeloupe, ni au sein du LKP. Lors de la manifestation du 1er mai à Pointe-à-Pitre, les 30 000 manifestants nous rappellent que la bataille quotidienne pour faire respecter dans chaque entreprise l'obtention des 200 €, face à un patronat qui freine des quatre fers, c'est ce à quoi les Guadeloupéens s'attèleront jusqu'à satisfaction.

La répression contre les syndicats menée en Guadeloupe comme en France doit renforcer la coopération entre travailleurs. En cette année du trentenaire du groupe Kassav, nous pouvons entonner ce refrain LKP cé sèl mèdikamen nou bizwen, akkor BINO ce sèl tretmen nou vlié.(4)

Mariam Seri Sidibe

(1) Jacques Gillot : sénateur socialiste et président du Conseil général de Guadeloupe ; Victorin Lurel : député socialiste et président du Conseil régional de Guadeloupe.

(2) « LYANNAJ POU PWOFITASYON A YO-MEM » : Union pour leurs propres profits

(3) Lucette Michaux-Chevry : sénatrice, ex-ministre éphémère des droits de l'Homme chez Chirac, ex-Présidente du Conseil Régional mais toujours de service quand il le faut.

(4) LKP c'est le seul médicament qu'il nous faut, les accords BINO c'est le seul traitement que nous voulons.

LAMPEDUSA: Délit d'assistance à personne en danger

Le 8 août 2007, une petite flotte de pêche tunisienne rencontre au large de l'île de Lampedusa une embarcation gonflable en mauvais état à la dérive. A bord, 44

personnes, parmi elles 11 femmes dont 2 enceintes et 2 enfants dont 1 handicapé. Les 7 pêcheurs avisent les autorités italiennes et tunisiennes avant de secourir les naufragés et de les

accompagner au port le plus proche, conformément à la réglementation et aux usages maritimes. Dès leur débarquement, ils sont arrêtés, mis en détention et leurs 2 bateaux séquestrés. Accusés d'être des trafiquants et des passeurs, au prétexte qu'il n'y a pas de filets de pêche sur leurs bateaux (le matériel se trouvant en fait sur la troisième embarcation de la flottille), ils sont également inculpés de « favorisation de l'immigration clandestine ». Ils risquent jusqu'à 15 ans de prison.



Incendie du centre de rétention de Lampedusa

Le procès s'est ouvert le 22 août, à Agrigente en Sicile. Le 1er septembre, le tribunal a rejeté leur demande de liberté provisoire ou d'assignation à résidence. Finalement remis en liberté le 10 septembre 2007, ils sont toujours en attente de leur jugement, reporté du 4 mai au 20 juillet 2009. Ce procès scandaleux est symptomatique de la politique européenne en matière d'immigration, coupable de mettre en danger de mort les populations les plus vulnérables. Les dispositifs policiers et militaires permettent aux Etats de contourner la législation garantissant les droits des personnes, quitte à se trouver en infraction. L'objectif est de décourager les tentatives d'immigration en restreignant et en bafouant l'accès aux droits

humains fondamentaux. Dans ce cas, le message du gouvernement italien est double: dissuader les marins de porter secours en mer, et, en même temps, dire cyniquement aux migrants : plutôt vous laisser mourir que vous laisser entrer ! Ceci avec la complicité accrue des autorités tunisiennes, qui collaborent activement avec les politiques de contrôle des frontières extérieures européennes. Cet acharnement dans la gestion sécuritaire de l'immigration est criminel. Le refoulement en mer n'est en rien le débarquement dans un endroit sûr prévu par les textes, qui stipulent que le sauvetage en

mer constitue le fondement du droit international maritime. Depuis le 14 mai, l'Italie s'est dotée d'une loi scélérate, qui instaure un délit d'immigration et de séjour clandestin, assorti de très lourdes peines financières et carcérales, y compris pour les aidants. Ces nouvelles dispositions ne laissent pas présager une issue heureuse à ce procès, alors que la seule réponse serait de reconnaître à l'action solidaire de ces 7 pêcheurs la valeur du courage citoyen.

Gisèle F.

Débat

Le précédent numéro d'Afriques en lutte présentait deux points de vue opposés concernant la départementalisation de Mayotte : l'un dénonçant le néo-colonialisme de l'Etat français, l'autre se positionnant pour « un droit à l'autodétermination des Mahorais » au nom de « la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes ». L'article ci-dessous est une réaction à ce dernier point de vue.

L'impérialisme comme angle-mort : un point de vue étonnant.

L'article, de Coralie W. sur la départementalisation de Mayotte, appelle plusieurs remarques tant il repose sur un déni de l'histoire comorienne récente et de l'impérialisme français. Il récuse la notion de peuple comorien incluant les Mahorais et affirme qu'on « ne peut pas obliger un peuple tout entier (...) à vivre avec des gens en qui il ne se reconnaît plus », reprenant sans sourciller l'argumentation qui était déjà celle de Messmer en 1975. Première interrogation : le principe de l'autodétermination des peuples énonce-t-il un droit des peuples opprimés à se libérer ou un droit à la sécession ? Si elle était majoritaire, soutiendrions nous par exemple la revendication d'indépendance de la Padanie défendue par la Ligue du Nord en Italie ? Deuxième étonnement : comment passer sous silence les mécanismes de la construction de cette « identité mahoraise », la répression contre ceux qui s'y oppose, son instrumentalisation xénophobe par le pouvoir néocolonial et ses relais dans la classe politique mahoraise, les ratonnades auxquelles elle a donné lieu, il n'y a pourtant pas si longtemps, avec la complicité des élus UMP ?



Bob Dénard

nombreux régimes véreux communs à l'Afrique : misère (niveau de vie 9 fois inférieur à celui de Mayotte), corruption et instabilité politique (18 coups d'Etat en 34 ans d'indépendance) » Les « régimes véreux » ne sont-ils « communs » qu'à l'Afrique ? Tous les régimes politiques qui se sont succédé aux Comores depuis l'indépendance sont-ils équivalents ? Et surtout comment passer sous silence la responsabilité directe de l'Etat français dans la longue liste des coups d'Etat, puis des déstabilisations sécessionnistes qui se sont succédé ? Même Silberzahn, l'ancien responsable de la DGSE, a reconnu que c'est la France qui exerçait la réalité du pouvoir aux Comores du temps de Bob Dénard. Faire des Comores un épouvantail pour les Mahorais-e-s, c'est précisément la politique menée par les autorités françaises depuis plus de trois décennies pour maintenir leur mainmise sur

Mayotte. Imaginons à l'inverse, en réparation des crimes néocoloniaux, une réelle politique de coopération avec les Comores, permettant un développement des infrastructures répondant aux besoins sociaux et sanitaires de la population ; imaginons une harmonisation progressive du niveau de vie sur les quatre îles et une évolution institutionnelle permettant le rattachement progressif aux Comores incluant éventuellement le respect d'une autonomie administrative à déterminer; imaginons enfin un débat public débarrassé du joug néocolonial : le choix des Mahorais-e-s serait-il le même ?

Robin Guébois

NIGER : Areva joue les prolongations...

A la suite du passage de Nicolas Sarkozy au Niger en mars dernier, Areva et les autorités nigériennes ont célébré le renforcement du « partenariat historique et solidaire qui lie le groupe au Niger depuis plus de quarante ans », selon la définition évidemment angélique de la patronne du groupe nucléaire, Anne Lauvergeon. Début mai, se déroulait une cérémonie d'inauguration du futur gisement géant d'Imoumaren, qui doit faire du Niger le deuxième producteur mondial d'uranium. Coïncidence remarquable, les mouvements rebelles touaregs, jusque-là simplement qualifiés de « bandits » et de « trafiquants de drogues » par Mamadou Tandja, malgré l'insistance de parlementaires et de la société civile pour l'ouverture de négociations, se sont vu proposer une rencontre officielle la veille de l'inauguration, accompagnée de la promesse d'une amnistie générale. Certains de leurs représentants ont même assisté à la cérémonie.

Ce revirement répond visiblement à la demande pressante d'Areva et des autorités françaises de sécuriser la future zone d'extraction, la solution militaire ayant pour l'instant échoué. On pourrait se réjouir de cette amorce en vue d'une solution politique, mais rien ne dit pour l'instant qu'il ne s'agit pas d'un simple effet d'annonce. Les principaux mouvements rebelles ont, pour l'instant, jugé plus qu'insuffisantes les propositions présidentielles (simple amnistie contre désarmement), et la loi martiale a été

reconduite pour 3 mois dans le Nord du pays. La question de l'intéressement aux ressources tirées de l'uranium constitue vraisemblablement aussi un des enjeux des négociations. Reste à voir si les intérêts des populations civiles ne seront pas oubliés au passage. Le pacte de « stabilité » franco-nigérien comporte un autre volet, qui pourrait se révéler hautement explosif. Après



Mamadou Tandja

avoir promis qu'il ne modifierait pas la constitution pour briguer un troisième mandat, Tandja avait laissé entendre, suite à des manifestations « spontanées » de ses partisans, qu'il pourrait prolonger de quelques années son mandat actuel. Hypothèse validée par Sarkozy lors de sa visite. Le président Tandja vient de franchir une étape supplémentaire dans la perspective d'une présidentielle à vie. Certes, il ne modifiera pas la constitution actuelle : il propose simplement de la remplacer.. Cette décision a suscité une forte

opposition au Niger, y compris parmi les rangs de la coalition présidentielle de l'Assemblée nationale. Alors que la cour constitutionnelle s'est prononcée contre la tenue d'un référendum pour changer la constitution, le président Tandja a répliqué par la dissolution de l'Assemblée nationale, ce qui peut s'apparenter à la première étape d'un coup d'Etat.

Désormais, le bras de fer est engagé entre le clan présidentiel et un large « front pour la défense de la démocratie » qui réunit organisations syndicales, politiques et associatives.

Robin Guébois



Collectif « Areva ne fera pas la loi au Niger »

Suivez l'actualité du collectif « Areva ne fera pas la loi au Niger » tout l'été sur le site : <http://areva.niger.free.fr/> . Vous pourrez notamment voir l'exposition lors de l'université d'été du NPA, du 23 au 26 août à Port-Leucate, où *Afriques en lutte* - le groupe de travail « Afriques » organise un débat autour de la Françafrique de Sarkozy.

Collectif sur les élections 2009-2010 en Afrique

Un collectif se met en place pour informer et mobiliser autour des questions d'élections en Afrique dans les mois/années à venir. Une réunion aura lieu chaque second jeudi du mois (à Paris pour l'instant). Un site internet présentant le collectif est mis en place, relayant informations, actualités mais également des analyses formulées au sein du collectif sur les enjeux électoraux : www.electionsafrique.org. Des groupes de travail sont mis en place pour réfléchir et organiser le travail du collectif, à savoir, pour commencer :

- 3 groupes pays pour les prochaines échéances et en fonction des intérêts des uns et des autres (Mauritanie, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire)



- 1 groupe de réflexion, de proposition, et de rédaction pour proposer une charte pour ce collectif

- 1 groupe de travail pour réaliser une « typologie des fraudes »

- 1 groupe de travail sur le site internet et les outils associés

Organisations participantes :

Fédération des Congolais de la Diaspora, Attac - groupe Afrique, collectif « Assez de coups d'Etat » en Mauritanie, *Afriques en lutte* - groupe de travail « Afriques » du NPA, Cedetim, CAAC Comores, Solidaires - commission Internationale, Peuples Solidaires, Survie, Plateforme Panafricaine.

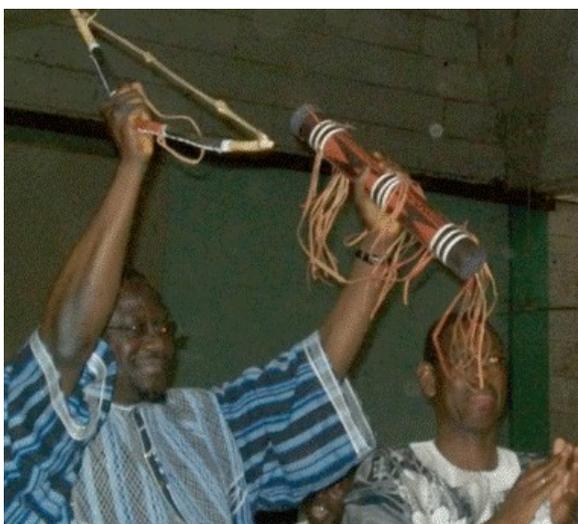
BURKINA FASO : Fusion des partis sankaristes

Thomas Sankara paya de sa vie en 1987, la politique qu'il mena pendant quatre ans. Une politique tournée vers les besoins des populations du Burkina Faso au détriment des exigences et des diktats des multinationales, notamment françaises. Cette expérience a eu un fort retentissement en Afrique et plus particulièrement au Burkina Faso. Elle a donné naissance à de nombreux partis se réclamant de Sankara qui, au fil des ans, ont mené des tentatives plus ou moins réussies pour se réunifier. Fin mars, un congrès réunissant l'UNIR/MS, la CPS (Convention Panafricaine Sankariste), une partie du FFS (Front des forces sociales) et des indépendants, ont scellé la naissance d'un nouveau parti l'UNIR/PS, l'Union pour la Renaissance/Parti Sankariste. Dans cet entretien, Fidèle Kientéga député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso et secrétaire national adjoint chargé des Relations extérieures de l'UNIR/PS revient sur ce processus.

Pourquoi la fusion des partis sankaristes ?

L'idée de l'unité des partis sankaristes a toujours été un challenge pour tous les sankaristes du Burkina, tous les sankaristes sincères du Burkina. Parce que, comme on le dit et tout le monde le sait, l'union fait la force, d'autant plus face à un pouvoir hégémonique qui ne souffre pas d'une autre vision de la gestion de la société, surtout celle des sankaristes, car elle est antinomique.

Il fallait que nous nous unissions. Mettre fin à l'émiettement des partis sankaristes qui passaient leur temps à s'affronter entre eux, au lieu de s'en prendre au pouvoir qui est notre adversaire principal pour ne pas dire notre ennemi. C'est pour cela, compte tenu de toutes les spéculations passées, des unités qui n'ont pas tenu etc., que nous pensons que nous sommes aujourd'hui la somme de toutes ces images-là, de toutes ces douleurs-là et nous avons réalisé cette unité qui n'est pas malheureusement totale. Mais je pense que l'essentiel y est et les autres prendront le train en marche de façon certaine, si ce n'est aujourd'hui, en tout cas demain.



Le docteur Sankara, candidat de l'UNIR/PS

A ce propos l'UPS (Union des Partis Sankaristes) a refusé de s'associer à la procédure de fusion pourquoi ?

En fait il s'agit d'une imposture parce que l'UPS était composée de la CPS, de la Convergence de l'Espoir qui est un petit parti, et de quelques individus indépendants. La CPS est partie prenante de cette démarche unitaire que nous venons de boucler aujourd'hui, il s'agit de la Convergence de l'Espoir de Jean Hubert Basie qui s'est démarquée, pour des raisons que je ne peux pas expliquer et de quelques individus qui se réclament de l'UPS, ils disent qu'ils sont l'UPS, mais l'UPS n'existe pas.

Ce qui revient à dire que l'UNIR/PS est quasiment le seul parti sankariste au Burkina ?

Je n'ose pas le dire, mais je souhaite que vous constatiez sur le terrain, du point de vue de l'existence réelle, du point de vue de l'engagement des populations derrière un idéal, la foi de ces populations par rapport aux leaders qui incarnent le charisme, qui cherchent en tout cas à incarner ce que Thomas Sankara avait été capable de susciter à l'intérieur comme à l'extérieur.

A l'issue de la convention qui a entériné la fusion des organisations sankaristes, il a été décidé de présenter le dirigeant de l'UNIR/PS pour les élections présidentielles. Sur quelles revendications, sur quel programme la campagne va être menée ?

Il le fait sur le programme sankariste, parce que nous disons, nous maintenons que le sankarisme est un programme de gauche, un programme qui vise à la satisfaction des besoins essentiels des populations laborieuses, des travailleurs des campagnes et des villes, comme Sankara l'avait fait, sans exclusion aucune des personnes, mais en comptant sur nos propres forces, en produisant ce que nous consommons, en consommant ce que nous produisons. En réhabilitant le sens de la dignité, l'honneur, le travail, réhabiliter les valeurs du travail et de la justice sociale, cela sera tout le programme. De toute façon, nous sommes en train de le peaufiner. Nous cherchions à le proclamer en même temps que les conclusions du congrès, mais c'est si important que nous ne pouvions pas déclarer aussi rapidement. Nous sommes en train de le travailler, nous avons publié une résolution donnant au secrétariat de l'exécutif national le soin de peaufiner le programme. Ensuite nous allons le faire connaître largement.

Le candidat de l'UNIR/PS peut-il inquiéter le pouvoir ?

D'une façon très certaine il faut comprendre qu'au Burkina, les élections ne reflètent aucunement la réalité par rapport aux populations prêtes à voter. Seul un électorat très sélectif a été mis en place par le pouvoir, pour le besoin du pouvoir. Nous sommes 14 à 15 millions de personnes et nous avons peut-être 2 à 3 millions de personnes qui votent. A comparer avec un pays comme le Bénin qui a 8 millions d'habitants et plus de 5 millions d'électeurs ! C'est ça la réalité du pouvoir au Burkina Faso. Nous sommes en train de prendre toutes les dispositions pour le combattre. Si la réalité de l'électorat était véritablement inscrite avec les cartes d'électeurs, que l'électorat n'était pas sélectif, qu'on ne réveillait pas les morts au Burkina pour aller voter pour le pouvoir, nous sommes certains que nous chasserions le pouvoir de Blaise Compaoré. La lutte pour des élections réellement démocratiques va constituer une des premières batailles du nouveau parti l'UNIR/PS.

Propos recueillis par Paul Martial.

MAI 1802 : Napoléon rétablit l'esclavage

A lors que la Convention abolit l'esclavage le 16 février 1794, en 1799, Bonaparte prend le pouvoir. L'empire colonial français est considérablement réduit, puisque La Martinique, Sainte-Lucie et Trinidad sont sous domination anglaise. Il faut rétablir l'ordre à Saint-Domingue, en Guyane et en Guadeloupe où l'esclavage est aboli. L'empereur ne tolère pas que des « Nègres » défient le pouvoir blanc et encadrent l'armée et l'administration.

« La Liberté est un aliment pour lequel l'estomac des Nègres n'est pas préparé »

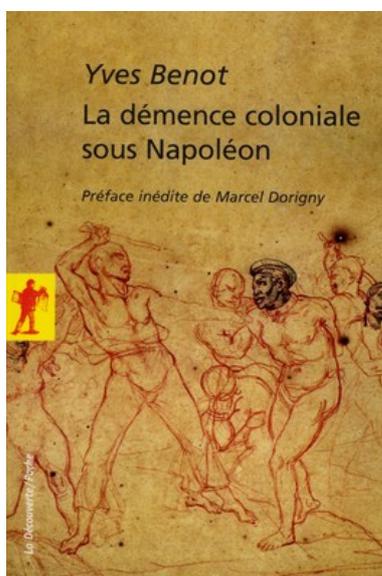
Le 14 novembre 1801, Decres, ministre de la Marine et des Colonies déclare qu'il veut des esclaves dans les colonies et qu'il faut leur rendre leur nourriture naturelle, autrement dit, les remettre en esclavage. Pour cela, il faut envoyer « une force considérable en Guadeloupe, non pour la maintenir à ce qu'elle est mais pour la réduire à ce qu'elle doit être ». Les événements qui surviendront en 1802 montrent le racisme des autorités françaises. Les massacres de mai 1802, ont pour objectif d'asservir de nouveau les Noirs, mais aussi de faire admettre que le maître blanc ne pouvait être défié impunément.

Les troupes du général Richepance, rétablirent l'esclavage au soir du 28 mai 1802, massacrant 10 000 Guadeloupéen(ne)s qui prirent les armes pour défendre leur liberté si chèrement acquise. Cette guerre constitue pour la Guadeloupe un traumatisme, une rupture sociologique et physiologique encore palpable aujourd'hui. En 1852, l'avènement de Louis-Napoléon Bonaparte ravivera le souvenir et les craintes d'un retour à l'esclavage. Ceci perdurera jusqu'en 1910, année de conflits sociaux graves dans le secteur cannier.

Le processus de rétablissement de l'esclavage et la résistance guadeloupéenne

En mars 1802, la France et l'Angleterre signent le traité d'Amiens. La Martinique redevient française, l'esclavage y est maintenu. Il faut donc le rétablir en Guadeloupe et à Saint-Domingue. Pour cette dernière, cela échouera et la première république noire du monde occidental sera proclamée sous le nom d'Haïti, le 4 janvier 1804. C'est le 6 mai 1802 que 3 470 hommes débarquent à Karukera. Magloire Pelage, « homme de couleur » martiniquais, gouverne l'île. Le contre-amiral Lacrosse,

qui avait aboli l'esclavage en 1794, revient cette fois avec la sinistre mission de le rétablir. Louis Delgres, officier métis martiniquais est son aide de camp. Lacrosse fait arrêter plusieurs officiers noirs et mulâtres, ce qui déclenchera une insurrection populaire menée par le capitaine Ignace qui mettra Lacrosse aux arrêts et convaincra Delgres de rejoindre ses frères de couleur. Il y aura un affrontement larvé entre deux tendances : l'armée rebelle encadrée par Ignace, Massoteau, Gedeon et Delgres, et les « républicains » loyalistes, dont Pelage.



Le 5 novembre 1801, Lacrosse est renvoyé en France et l'armée de résistance guadeloupéenne – 200 hommes et femmes – organisent l'insurrection populaire contre les troupes napoléoniennes. Commence alors la guerre de résistance. Jusqu'au mois de mai 1802, ce sera une lutte sans merci qui verra la mort, le 25 mai, d'Ignace et de ses 700 soldats au fortin de Bainbridge. Les armées napoléoniennes orchestreront une boucherie. Delgres, colonel de l'armée de résistance, apprenant la mort d'Ignace, se dirige vers l'habitation d'Anglemont au Matouba. Après avoir mené bataille et soulevé la population, il se réfugie

dans l'enceinte. Avec 300 de ses hommes, ils disposèrent des barils de poudre. Le 28 mai 1802, constatant que la bataille est perdue, Delgres ordonna l'évacuation des civils. Vers 15 h 30, les hommes sont rassemblés, l'habitation saute et le cri collectif de « vivre libre ou mourir » résonne. C'est ainsi que ces combattant de la liberté mourront, entraînant l'avant-garde des armées de Richepance qui rétablira l'esclavage le soir même. Il sera officialisé par décret le 16 août 1802 avec un retour au Code Noir. La résistance augmentera, les Neg'mawons s'organisant jusqu'à forcer les républicains à abolir l'esclavage en 1848.

Il faut rendre hommage à nos vaillantes combattantes de la liberté que furent Marie-Rose et Solitude, et toutes ces femmes esclaves, violées, torturées, qui, par résistance, s'avortaient pour ne pas donner naissance à un futur esclave. Solitude, la mulâtresse, compagne de lutte d'Ignace et Delgres, présente le 28 mai 1802, enceinte, fut pendue sur ordre de Richepance après sa délivrance le 29 novembre 1802, à l'âge de 30 ans. On « emporta » son fils. Le même sort fut réservé à Marie-Rose, sa sœur.

Aujourd'hui, à l'heure où la résistance sociale en Guadeloupe est plus que nécessaire, souvenons-nous de cette date mémorable du 28 mai 1802. Les temps changent, le système lui a simplement mué.

Mariam Seri Sidibe

Document : Proclamation de Delgrès signée le 10 mai 1802 et affichée sur les murs de Basse-Terre. Actuellement exposée au Champ d'Arbaud à Basse-Terre.

A L'UNIVERS ENTIER LE DERNIER CRI DE L'INNOCENCE ET DU DESESPOIR

« C'est dans les plus beaux jours d'un siècle à jamais célèbre par le triomphe des Lumières et de la philosophie, qu'une classe d'infortunés qu'on veut anéantir se voit obligée d'élever sa voix vers la postérité pour lui faire connaître, lorsqu'elle aura disparu son innocence et ses malheurs.

Victime de quelques individus altérés de sang, qui ont osé

tromper le gouvernement français, une foule de citoyens, toujours fidèle, la patrie, se voit enveloppée dans une proscription méditée par l'auteur de tous ses maux. Le général Richepance, dont nous ne connaissons pas l'étendue des pouvoirs, puisqu'il ne s'annonce que comme général d'armée, ne nous a encore fait connaître son arrivée que par une proclamation dont les expressions sont si bien mesurées que, lors même qu'il promet protection, il pourrait nous donner la mort sans s'écarter des termes dont il se sert. A ce style, nous avons

reconnu l'influence du contre-amiral Lacrosse, qui nous a juré une haine éternelle...

Oui, nous aimons croire que le général Richepance, lui aussi, a été trompé par cet homme perfide, qui sait employer également les poignards et la calomnie. Quels sont les coups d'autorité dont on nous menace ? Veut-on diriger contre nous les baïonnettes de ces braves militaires dont nous aimions calculer le moment de l'arrivée et qui, naguère ne les dirigeaient que contre les ennemis de la République ? Ah ! Plutôt, si nous en croyons les coups d'autorité déjà frappés au Port-de-la-Liberté, le système d'une mort lente dans les cachots continue à être suivi. Eh bien ! Nous choisissons de mourir plus promptement.

Osons le dire, les maximes de la tyrannie la plus atroce sont surpassées aujourd'hui. Nos anciens tyrans permettaient à un maître d'affranchir son esclave, et tout nous annonce que, dans le siècle de la philosophie, il existe des hommes, malheureusement trop puissants par leur éloignement de l'autorité dont ils émanent, qui ne veulent voir d'hommes noirs ou tirant leur origine de cette couleur, que dans les fers de l'esclavage. Et vous, Premier Consul de la République, vous guerrier philosophe de qui nous attendions la justice qui nous était due, pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer notre



éloignement du foyer d'où partent les conceptions sublimes que vous nous avez si souvent fait admirer !

Ah ! Sans doute un jour vous connaîtrez notre innocence ; mais il ne sera plus temps, et des pervers auront déjà profité des calomnies qu'ils ont prodiguées contre nous pour consommer notre ruine.

Citoyens de la Guadeloupe, vous dont la différence de l'épiderme est un titre suffisant pour ne point craindre les vengeances dont on nous menace, à moins qu'on ne veuille vous faire un crime de n'avoir pas érigé vos armes contre nous, vous avez les motifs qui ont excité notre indignation.

La résistance à l'oppression est un droit naturel. La divinité même ne peut être offensée que nous défendions notre cause ; elle est celle de la justice et de l'humanité : nous ne la souillerons pas par l'ombre même du crime. Oui, nous sommes résolus à nous tenir sur une juste défensive, mais nous ne deviendrons jamais les agresseurs. Pour vous, restez dans vos foyers, ne craignez rien de notre part. Nous vous jurons solennellement de respecter vos femmes, vos enfants, vos propriétés et d'employer tous nos moyens à les faire respecter par tous. Et, toi prospérité ! Accorde une larme à nos malheurs et nous mourrons satisfaits. »

VIVRE LIBRE OU MOURIR !!!

Le Commandant de Basse-Terre, Louis DELGRES

A lire

« Afriques, années zéro. Du bruit à la parole », d'Anne-Cécile Robert et Jean-Christophe Servant

L'Afrique, continent noir vivant les pires affres : dictatures, misère, famine, sous-développement, pauvreté, endettement, analphabétisme, pillages, guerres civiles entre tribus, ethnies ou clans, corruption, maladies... Devant cet état désastreux et miséreux de ces 905 millions d'Africains, les sociétés, tant civiles que politiques, internationales se mobilisent depuis les indépendances à coups de projets humanitaires, d'aides de toutes sortes, d'allègements de dette, de plans d'ajustement structurel et autres cataplasmes visant à démontrer un intérêt feint pour le continent ou en tout cas tout à fait voués à l'échec. Cette image misérabiliste de l'Afrique, maniant les stéréotypes, les imaginaires et les certitudes les plus vulgaires autour d'un continent semblant se résumer à ses problèmes et immature pour la démocratie, reste ancrée et alimente largement le complexe de supériorité de l'Occident.

C'est exactement pour lutter contre ces simplifications et ces préjugés créant l'« insoluble complexité » du continent noir qu'Anne-Cécile Robert (rédactrice en chef adjointe du Monde) et Jean-Christophe Servant (journaliste au magazine Géo Histoire) se sont attelés à écrire : Afriques, années zéro. Contrairement au regard réducteur et biaisé par le petit bout de la lorgnette que propose l'Occident, les auteurs démontrent, en se plaçant de façon objective, réaliste et actuelle, que les choses ne sont pas moins compréhensibles en Afrique qu'ailleurs. Non, le continent noir, malgré les apparences, n'est pas résigné, l'Afrique se bat, les Africains luttent. Qu'elles se traduisent par un foisonnement du secteur associatif, par un altermondialisme, par un renouveau artistique et culturel mais aussi par des « émeutes de la faim » ou une tentative de reconstruction de la société civile, ces années

zéro du début du XXI^e siècle peuvent sonner le glas de ce qu'il est tenu d'appeler les « démocraties FMI ».

La période charnière que traverse le continent depuis le début des années 2000, notamment avec l'avènement de la « Chinafrique » devrait définir et amorcer une nouvelle ère ouvrant un espace de tous les possibles voyant émerger de nouveaux discours et imposer de nouvelles grilles de lecture. L'un des enjeux à venir sera l'appropriation de ces questionnements par les Africains eux-mêmes, l'insertion du continent dans l'« économie-monde » indépendante des logiques de domination et des stratégies définies à l'extérieur.

Evidemment, pour cela, la question des moyens est, comme partout, cruciale. Mais, en Afrique, elle s'inscrit dans la problématique générale du « sous-développement », du manque d'équipements et de ressources qui fragilisent toute action. Elle se double de celle des rapports avec les institutions internationales et les ONG du Nord.

Un livre revigorant, éclaircissant, stimulant !



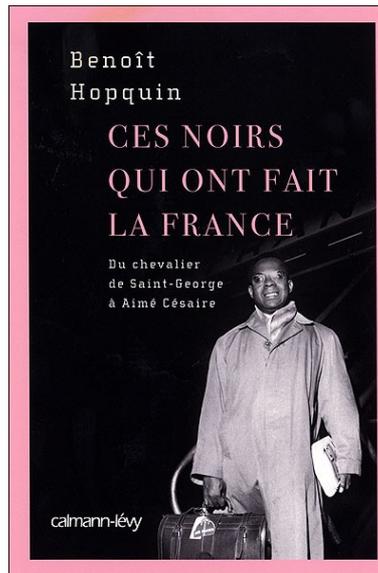
Isabel Ferreira

« Ces Noirs qui ont fait la France », de Benoît Hopquin

Lorsqu'on demande à un jeune de nommer une personnalité noire française, aucune ne lui vient à l'esprit hormis un footballeur ou une secrétaire d'état. Et pour cause ... il n'a jamais lu dans les manuels d'histoire de France qu'un bataillon Noir s'était illustré en repoussant les Prussiens. Qu'un Noir a écrit des œuvres magistrales pour Marie-Antoinette. Non, seule persiste, de manière sournoise, l'image du Nègre Banania. Comment donc, s'y référer ? Et pourtant, de la musique classique au Sénat, des champs de bataille au Prix Goncourt, en passant par la résistance, ils sont nombreux à avoir contribué dans leur domaine à cette France qui les ignore. Nombreux, ils l'ont été à se sacrifier pour elle durant les deux guerres mondiales.

Et voilà que ce livre leur rend un touchant hommage. Spécialiste de la Diversité au journal « Le Monde », Benoît HOPKIN a parcouru tous les terrains pour aller fouiller les mémoires et ressortir de l'oubli ces héros. On ne sentira plus la vanille sans penser au jeune Edmond Albius, on n'écouterait plus un concerto sans entendre St Georges, on ne lira plus une œuvre sans revoir René Maran et bien sûr on ne parcourra plus le Département de l'Aisne sans

entendre les cris de Sidi Samake et de Charles N'tchorere tous deux morts les armes à la main face à l'ennemi. Et nous nous redécouvrirons la grâce théâtrale d'Habib Benglia cet « enfant du Paradis »



L'hagiographie française avait une fâcheuse tendance à ignorer les Noirs ou à minimiser leurs apports à la Nation. Le livre de Benoît Hopkin est un vibrant message à des millions de personnes à la peau noire. C'est une réponse cinglante à Madame Morano (1) pour qui « on est pas protégé(e) parce qu'on est d'origine maghrébine ou africaine. On doit (faire) comme les autres, et je dois dire *même plus que les autres* ». C'est aussi un livre très accessible, pour nos jeunes. Pour qu'enfin ils soient fiers de leurs aînés. Pour qu'à la question « qu'est-ce qu'ont-ils fait pour la France ? », ils puissent y répondre sans hésitation. Un ouvrage que je ne saurais que recommander à certains membres du gouvernement actuel.

Mariam Seri Sidibe

(1) Nadine MORANO : secrétaire d'Etat à la Famille, à propos de R. Yade, R. Dati et de F. Amara, ses collègues du gouvernement.

DERNIERES PUBLICATIONS SURVIE

- Mars 2009, « La complicité de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda : 15 ans après 15 questions pour comprendre », 13 euros.
- Mars 2009, « France-Afrique: Diplomatie, Business et Dictatures », 4 euros. A l'occasion du Moi(s) contre la Françafrique 2009, Survie sort un nouveau livre sur les grandes entreprises françaises et leur implication dans la Françafrique.
- Janvier 2009, « Nicolas Sarkozy, ou la françafrique décomplexée » de Samuel Foutoyet (Survie), 4,5 euros

A ECOUTER : « PARIS FRANÇAFRIQUE », l'émission radio de Survie et des luttes contre la Françafrique.

Chaque lundi de 17h30 à 19h, sur Fréquence Paris Plurielle **106,3 FM** ou sur Internet : www.rfpp.net. Retrouvez aussi l'émission en écoute sur Afriradio.net : <http://www.afriradio.net/>

Agenda

Université d'été du NPA

Le NPA a décidé de tenir en 2009 sa première université d'été fin août. Elle aura lieu du dimanche 23 août au matin au mercredi 26 à Port-Leucate, près de Perpignan, dans le village vacances « Les Carrats » donnant directement sur la plage...

Il peut paraître curieux de militer pendant ses vacances, mais il s'agit, bien entendu, d'un militantisme assez particulier, loin des contraintes de la vie quotidienne. Les travaux se dérouleront dans un village de vacances donnant directement sur une plage de sable de la Méditerranée. Le lieu permet aussi bien des échanges passionnés autour d'un verre sur la terrasse que la détente sur la plage. Nous sommes logé-e-s en bungalow, ce qui permet d'en faire un moment de vacances pour soi et sa famille (une garderie est organisée par le centre avec du personnel professionnel).

L'université d'été est conçue d'abord comme un lieu de

rencontres et de débats entre sympathisant-e-s et militant-e-s venant d'horizons divers. Elle permet aussi bien la formation des nouveaux et nouvelles, dont l'intégration est rendue plus facile par le côté convivial du séjour, que les échanges entre militant-e-s, le tout dans une ambiance conviviale. Les ateliers et débats ont également pour finalité de permettre l'approfondissement des questions qui se posent aux militant-e-s tout au long de l'année, avec la



possibilité de se poser et de réfléchir au calme et donc avoir le recul nécessaire. Ils facilitent également la réflexion et l'élaboration de questions programmatiques qui, à terme, serviront à approfondir les principes fondateurs et le programme du NPA.

L'université d'été est aussi conçue pour organiser des rencontres avec des militant-e-s du mouvement social ou d'autres

courants politiques, et avec des intellectuel-e-s et chercheurs qui ont choisi de venir débattre sur des sujets qui sont de leur compétence.

Enfin sont prévus des débats et rencontres avec des camarades issus d'autres pays (notamment d'Europe, Afrique, Moyen-Orient) et des camarades des territoires d'outre-mer.

Lomé : capitale mondiale des jeunes en août 2009

La mondialisation, avec le néo-libéralisme comme paradigme dominant, crée un monde à l'envers. Partout sur les continents, des peuples entiers subissent durement les conséquences de la domination d'une frange infime de la population mondiale. Ici et là, des luttes se mènent pour un autre monde. Mais les choses bougent si peu. Et pourtant, nous ne devons pas abdiquer. Moins nous luttons, plus dures seront les conséquences, autant pour nous que pour les générations

accueille les jeunes de tous les horizons et reste un espace démocratique pour construire et conduire en toute responsabilité des alternatives crédibles et pacifiques de changement social par la déconstruction mentale et un engagement civique novateur.

Née de l'initiative de certains jeunes d'Afrique et d'Europe, l'Etrange Rencontre s'est lancé un défi : se réunir chaque année avec ou sans financement dans un pays du Sud. 2007 : Cotonou ;



l'étrange rencontre 3

de la jeunesse europe afrique

développement, jeunesse, informations alternatives et militantes

Lomé, Togo - 17 au 22 août 2009

futures. Nous, jeunes, devons nous approprier plus ce combat car notre présent est déjà hypothéqué. Si notre demain doit l'être moins, c'est dès aujourd'hui qu'il faut le préparer.

Comme le chantait l'artiste musicien Ismaël Lo, « ce que tu n'as pas défendu par les armes, ne croie pas les garder avec des larmes ». Pendant qu'il est encore possible de faire changer les choses, il nous faut nous engager dans le combat. C'est un devoir. L'Etrange Rencontre vous donne cette opportunité. Elle est à la fois un réseau de personnes et un espace d'échanges et de renforcement mutuel pour agir sur les forces locales, nationales, régionales et internationales qui freinent par leurs décisions et actes, l'avancée des individus et de leurs organisations ainsi que des pays à plus de liberté, de justice et de droit. Elle est sans frontière, sans couleur, sans préjugé. L'Etrange Rencontre

2008 : Ouagadougou ; 2009 : Lomé. Ainsi du 17 au 22 août 2009, sur l'île de Bè, au cœur d'un des quartiers primitifs de Lomé, 700 jeunes sont attendus d'une dizaine des pays d'Afrique, d'Europe, du Canada et d'Amérique du Sud. Pendant six jours, Lomé sera la capitale des jeunes du monde. Il y aura des conférences, des débats, des projections de films militants, des moments conviviaux avec des repas collectifs présentant la diversité culinaire du Togo et des soirées culturelles avec le FESCUAO : Festival culturel des clubs Unesco universitaires de l'Afrique de l'Ouest qui se tient à Lomé à la même période.

L'Etrange Rencontre 3 à Lomé est tout un programme. Voulez-vous être avec nous ? Inscrivez-vous !

Pour plus d'informations : <http://www.etrangerencontre.org/>

Première université d'été du CADTM Europe

La première université d'été du réseau CADTM Europe (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), se tiendra à Wépion, près de Namur en Belgique du vendredi 3 au dimanche 5 juillet 2009. Au cours de ce week-end résidentiel, la crise capitaliste majeure que nous vivons sera analysée dans ses multiples dimensions : crise financière, crise sociale, crise de la dette au Sud et au Nord, crise alimentaire, crise climatique etc.

Au-delà du diagnostic, il sera aussi et surtout question d'envisager les résistances et les alternatives, de montrer qu'un autre système est aussi nécessaire que possible, tel sera le fil rouge de cette première université d'été. Vous êtes attendus pour discuter dans plus de 20 ateliers et 3 plénières des grandes questions concernant les politiques européennes, la colonisation, la dette au Nord et au Sud, les migrations, le genre, l'altermondialisme, l'écologie, les médias, les crises, les alternatives...

Face à l'interconnexion des crises à l'échelle mondiale, quelles alternatives ?

Du 3 au 5 juillet 2009 au « La Marlagne », 5100 Wépion (Namur) Belgique. Cf. <http://www.cadtm.org/spip.php?article3997>

Sur ce, « Afriques en lutte » vous souhaite de bonnes vacances... et que l'afrobeat soit avec vous!

POUR NOUS CONTACTER, e-mail : afriquesenlutte@yahoo.fr ; site : <http://afriquesenlutte.blogspot.com>

NPA : 2 rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil - site : <http://www.npa2009.org>